

DEPARTEMENT  
DE LA  
HAUTE-GARONNE

ARRONDISSEMENT  
DE  
TOULOUSE IX

CENTRE  
COMMUNAL  
D'ACTION  
SOCIALE  
DE  
L'UNION  
6 bis avenue des  
Pyrénées  
BP 39  
31240

☎ 05.62.79.86.16

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Nombre de membres  
- en exercice : 17  
- présents : 14  
- ayant pris part au vote : 16  
- procurations : 2

L'an deux mille dix-huit et le treize mars à 18 heures, les membres du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de la commune de L'UNION se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances sur convocation régulière en date du 5 mars 2018, sous la présidence de Monsieur Marc PÉRE, Président.

**Etaient présents** : M. MARC PERE, MME ISABELLE GODEAS, MME MARIE BIRE, MME RAYMONDE CORBON, M. ANDRE DA PONTE MME ISABELLE DIAZ, MME CHRISTIANE FARRUGIA, M. JOËL FEULLERAT, MME MONIQUE GUEDES, MME RENEE HUMEAU, MME NADINE MAURIN, M. YVAN NAVARRO, MME NATHALIE SIMON-LABRIC, MME MONIQUE BEZOS,

**Etaient absents ayant donné procuration** : MME MICHELE CHAVE (Pouvoir donné à MME I. GODEAS), M. JEAN-PAUL MAUVEZIN (Pouvoir donné à MME M. GUEDES)

**Etait absente excusée** : MME ELISABETH ATTELAN

### DÉLIBÉRATION n° 2018/001

#### **Objet : Adoption du Procès-Verbal n°2017/06 du 19 décembre 2017**

Monsieur Le Président demande aux membres du CCAS de bien vouloir formuler leurs observations ou mentionner les rectifications à prendre en compte avant l'adoption du Procès-Verbal N°2017/06 rédigé suite à la séance du 19 décembre 2017.

#### **Décision**

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale,  
Vu le Code général des collectivités territoriales,  
Entendu l'exposé de Monsieur Le Président, après en avoir délibéré,

#### **Décide :**

A l'unanimité, d'adopter le procès-verbal n°2017/06 du 19 décembre 2017.

Pour copie conforme,

P/ Le Président,  
Marc PÉRE,

J. GODEAS  
Vice-Présidente



21 MARS 2018

- Transmis le
- Affiché le

21 MARS 2018